

# Que font les jeunes pendant les vacances d'été ?

**Fabienne Rosenwald**

Sous-direction des études statistiques

**Magda Tomasini**

Bureau des études statistiques sur l'enseignement supérieur

Direction de l'évaluation et de la prospective

**Les vacances d'été des jeunes prennent différentes formes qui peuvent coexister : six enfants sur dix partent avec leurs parents, un tiers part avec un membre de sa famille. Un sur cinq ne part pas.**

**Les vacances avec les parents ou en famille sont prépondérantes pour les moins de 13 ans, puis, avec l'adolescence, celles avec des amis s'y substituent. Les études restent présentes pendant les grandes vacances. Si les séjours linguistiques ne concernent que 5 % des jeunes de 11 à 23 ans, les devoirs de vacances constituent une activité importante.**

**Quatre jeunes sur dix en ont fait, sept élèves sur dix avant l'entrée en CE1. Les méthodes de travail s'appuient sur les cahiers de vacances, d'exercices ou les cédéroms, les cahiers et livres de l'année scolaire et les cours et stages payants, ces méthodes se combinant souvent entre elles.**

**En avançant dans le cursus, les élèves délaissent les cahiers de vacances pour utiliser leurs cahiers scolaires ou avoir recours aux stages d'été. Un été studieux pour une remise à niveau est utile pour les trois quarts des parents concernés.<sup>1</sup>**

Les vacances sont un thème généralement abordé selon deux angles traités séparément : celui de l'accès ou non à des vacances, accès en général relié à des facteurs économiques (cf. Rouquette et Genelot), et celui des devoirs de vacances (Andrieux, Chollet-Remvikos). Dans cet article nous abordons les deux aspects en décrivant les vacances des élèves, que ce soit en termes d'activités ou de travail scolaire, de façon à examiner les liens entre ces deux occupations. Sont-elles déterminées par des facteurs communs ou correspondent-elles à des logiques différentes ? De plus, par rapport aux articles parus sur

les devoirs de vacances nous nous concentrons sur la description de ces activités et leurs liens avec les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes. La richesse des données de l'enquête de l'INSEE sur les conditions de vie des ménages nous permet de répondre à plusieurs interrogations sur les rapports des parents et des enfants avec les devoirs de vacances : les vacances sont-elles une période privilégiée pour « rattraper » des retards scolaires, servent-elles à prendre de l'avance ou simplement à ne pas couper tout lien avec le milieu scolaire ? Ces devoirs de vacances sont-ils liés à de fortes attentes des parents, et lesquels ? Comment se traduisent-ils selon le contexte familial et scolaire ?

## Méthodologie

Les résultats présentés ici sont issus de l'enquête permanente de l'INSEE sur les conditions de vie des ménages d'octobre 2003 et en particulier sur sa partie variable *Éducation et Famille*. Elle s'appuie sur un échantillon de 4 100 ménages interrogés en octobre et ayant au moins un enfant âgé de 2 à 25 ans et scolarisé en 2003. Les parents ont été interrogés sur les vacances d'été 2003.

## UN JEUNE SUR CINQ NE PART PAS EN VACANCES

Pendant les vacances d'été, plusieurs possibilités s'offrent aux jeunes et varient en fonction de leur âge. Ils peuvent partir en vacances avec

### NOTE

1. Nous remercions Françoise Ouevrard pour sa relecture et ses remarques. Nous restons seules responsables des erreurs qui pourraient subsister.

leurs parents (60 % des jeunes durant l'été 2003) ou sans leurs parents mais avec un ou plusieurs membres de leur famille (32 %), l'un n'excluant pas l'autre. Ils peuvent aussi, à partir de sept ans, partir en colonie de vacances ou, de neuf ans, en séjour linguistique ou, de onze ans, partir avec des amis. Enfin, un jeune sur cinq ne part pas (*cf.* Encadré en fin d'article). Les plus jeunes peuvent cependant aller au centre de loisirs, qui constitue souvent un mode de garde pour les enfants scolarisés dont les parents travaillent au moins une partie de l'été. Les plus âgés peuvent occuper un « job » d'été, à proximité ou loin de leur domicile habituel. Même si l'endroit où ils exercent une activité rémunérée est une station balnéaire, il serait exagéré de considérer qu'il s'agit de vacances pour le jeune. Enfin, 91 % des jeunes qui ne partent pas en vacances ne vont pas non plus en centre de loisirs et restent chez eux.

Ces différentes modalités peuvent s'agencer selon toutes les combinaisons possibles une partie de l'été en centre de loisirs, l'autre avec ses parents, par exemple. Néanmoins, certaines combinaisons sont plus fréquentes que d'autres. En général,

ceux qui partent avec leurs parents une partie de l'été vont également plus fréquemment passer une partie des vacances dans le reste de la famille. Ainsi, 38 % de ceux qui partent avec leurs parents séjournent également en famille contre 24 % de ceux qui ne partent pas en vacances avec leurs parents. À l'inverse, un quart des jeunes qui vont en colonie de vacances passent également une partie de l'été au centre de loisirs ou au centre aéré contre seulement 12 % de ceux qui ne vont pas en colonie. Il n'y a pas de lien statistique entre les deux pôles « familial » et « collectif », autrement dit, pas de comportement particulier à l'égard des vacances en collectivité pour ceux qui pratiquent les vacances en famille.

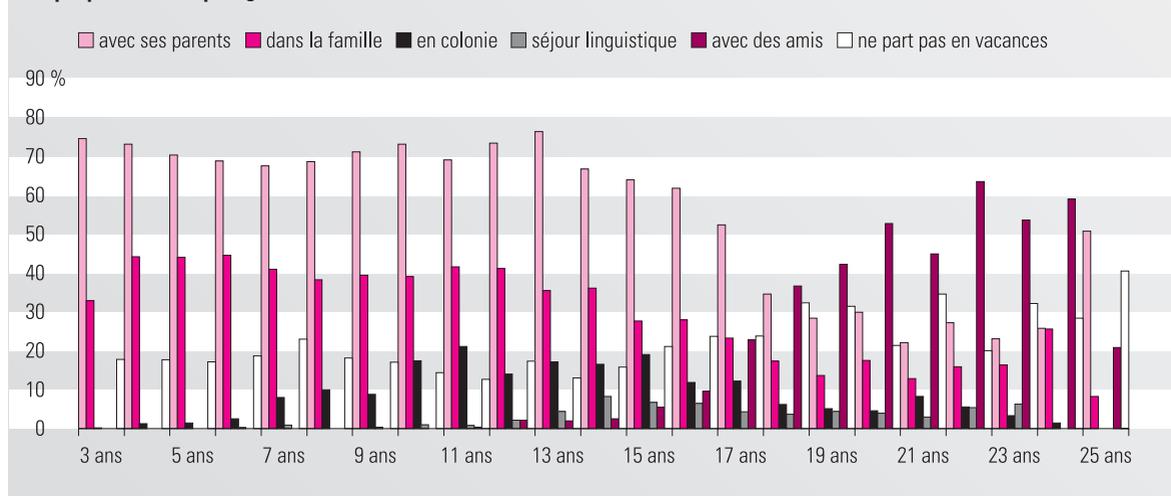
## À CHAQUE ÂGE SES VACANCES

Pour les plus jeunes, les vacances avec les parents occupent une place prépondérante. Jusqu'à 13 ans, la proportion de jeunes qui partent avec leurs parents en vacances oscille autour de 70 %. En deuxième position chez les moins de 14 ans, les vacances en famille concernent deux jeunes sur

cinq, sauf chez les plus jeunes, que l'on hésite encore à confier aux grands-parents. Ainsi, un tiers d'entre eux seulement passent une partie de leurs vacances sans leurs parents, mais en famille. Entre 4 et 7 ans, la part des jeunes que l'on confie à un membre de la famille pendant une partie de l'été est supérieure à 40 %. Ensuite, elle diminue légèrement, tandis que la proportion des départs en colonie de vacances augmente. Au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, les vacances avec les amis se substituent aux autres types de vacances (*graphique 1*).

La comparaison des modalités de vacances selon le niveau de la scolarité fait apparaître plus nettement ces étapes. Pour les enfants qui n'ont pas encore été scolarisés, les vacances se passent exclusivement avec les parents ou chez un membre de la famille. C'est également le cas pour les enfants scolarisés en pré-élémentaire même si quelques-uns partent en colonie. L'importance des vacances en collectivité augmente à partir de l'élémentaire avec 12 % des jeunes qui partent en colonie, et se confirme dans le second degré avec 13 % des jeunes. C'est aussi dans le

Graphique 1 – À chaque âge ses vacances

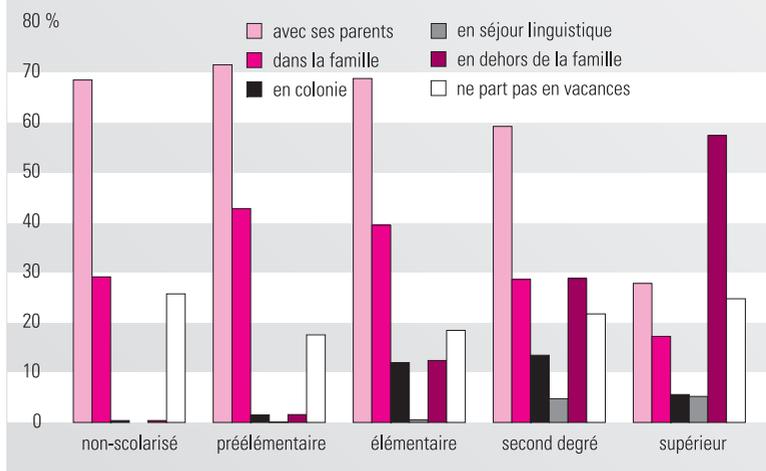


second degré qu'émergent les séjours linguistiques (5 % des jeunes). Dans le supérieur également, 5 % des étudiants partent effectuer un séjour linguistique pendant l'été. Inexistantes pour les enfants non scolarisés, les vacances en dehors de la famille concernent un élève de l'enseignement élémentaire sur huit, un adolescent du second degré sur quatre et trois étudiants sur cinq. Cette progression des vacances en dehors du cadre de la famille est également marquée par une émancipation croissante puisque la place des vacances hors de tout cadre collectif ou familial augmente également avec le cursus: un jeune scolarisé dans le second degré sur dix est dans cette situation contre un étudiant sur deux (*graphique 2*).

## UN ÉTÉ DIFFÉRENT SELON L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les fréquences de départ en vacances décroissent avec le milieu social. Les enfants de cadres vont le plus fréquemment en vacances, et ce, quel

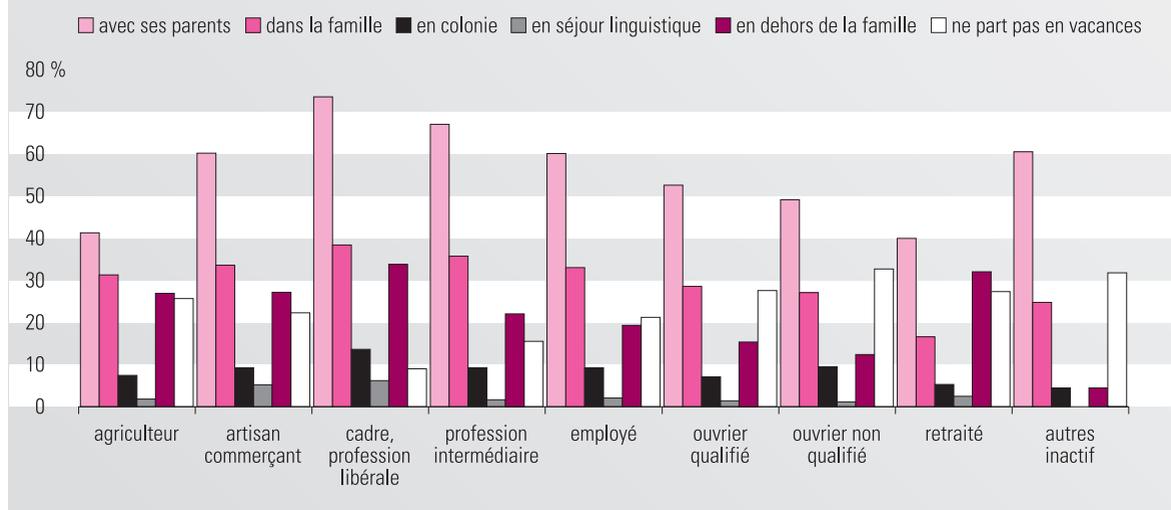
**Graphique 2 – Vacances selon le niveau scolaire avant les vacances**



que soit le type de vacances (*graphique 3*). Les trois quarts partent avec leurs parents contre la moitié pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de retraités constituent un cas particulier puisqu'ils sont plus âgés en moyenne que les autres. Ainsi, ce sont eux qui partent le moins souvent en vacances avec leurs parents ou en famille, mais ce sont eux aussi qui partent le plus souvent en dehors de tout encadrement. Les effets de structure de ce type se contrôlent avec une régression logistique modélisant le départ en vacances (*tableau 1*). Les différences de comportement pendant l'été

varient selon certains facteurs sociaux, notamment la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence dans le ménage : toutes choses égales par ailleurs, les enfants d'ouvrier, d'employé, d'agriculteur et d'artisan – commerçant sont ceux qui partent le moins en vacances. Cet effet persiste lorsque l'on ajoute aux facteurs d'analyse le niveau de revenu du ménage. Plus le revenu est élevé, plus la probabilité de partir en vacances est élevée. L'environnement social peut également être perçu au travers du logement : les enfants dont les parents sont locataires partent moins souvent,

**Graphique 3 – Vacances selon la PCS de la personne de référence du ménage**



**Tableau 1 – Modélisation de la probabilité de partir en vacances**

Probabilité de la situation de référence		81,20 %
	Effet marginal (en points)	
Commune rurale		- 9,9***
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants		- 4,0 **
Unité urbaine de plus de 20 000 habitants	Réf.	
Région parisienne	Réf.	
Bassin parisien		- 13,0***
Nord		- 25,9***
Est		- 16,7***
Ouest		- 7,5***
Sud-Ouest		- 9,0***
Centre-Est		- 5,4*
Méditerranée		- 17,4***
Propriétaire		4,3***
Accèdent à la propriété		3,5**
Locataire	Réf.	
Hébergé à titre gratuit		9,1***
Agriculteur		3,0 (ns)
Artisan commerçant		1,3 (ns)
Cadre		9,7***
Profession intermédiaire		6,6***
Employé ou ouvrier	Réf.	
Non-scolarisé		- 8,9**
Préélémentaire		4,9***
Élémentaire		3,8***
Second degré	Réf.	
Supérieur		- 7,2***
Revenu annuel inférieur à 23 000 €	Réf.	
Revenu annuel compris entre 23 000 et 37 000 €		2,9**
Revenu annuel supérieur à 37 000 €		7,5***

Lecture : par rapport à la situation de référence d'un enfant scolarisé dans le second degré, qui habite dans une unité urbaine de 20 000 habitants ou plus, en région parisienne, dont les parents sont locataires et dont la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage est employé ou ouvrier et dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 23 000 €, habiter dans une commune rurale diminue de 9,9 points la probabilité de partir en vacances. Tous les paramètres estimés sont significatifs au seuil de 5 %.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 %

\*\* : significatif au seuil de 5 %

\* : significatif au seuil de 10 %

(ns) : non significatif

Source : Insee, enquête *Éducation et famille 2003*.

tandis que ceux qui sont hébergés à titre gratuit ou dont les parents sont propriétaires de leur logement partent le plus souvent. L'accès aux vacances augmente avec la taille de la commune. Il varie également selon la zone géographique : les jeunes résidant en région parisienne partent davantage en vacances, tandis que ceux qui résident dans le Nord partent moins. Les jeunes habitant sur le pourtour méditerranéen partent également

moins souvent. Les enfants non scolarisés sont ceux qui partent le moins en vacances, toujours toutes choses égales par ailleurs. Néanmoins, les possibilités de départs en vacances en dehors des vacances scolaires sont plus importantes dans les familles où les enfants ne sont pas scolarisés. Les jeunes qui poursuivent des études supérieures partent moins fréquemment en vacances, en partie en raison des jobs d'été et des stages

qui s'inscrivent dans le cadre de leur cursus.

## DES SÉJOURS LINGUISTIQUES, SURTOUT POUR LES ENFANTS DE CADRES

Marginaux pour les enfants qui n'ont pas encore franchi les portes du collège, les séjours linguistiques concernent surtout les jeunes scolarisés dans le second degré et dans le supérieur, pour des raisons d'autonomie du jeune mais également en lien avec la scolarité. Ils sont néanmoins peu répandus : 5 % des jeunes scolarisés entre 11 et 23 ans ont effectué un séjour linguistique pendant l'été 2003. Toujours en se restreignant aux jeunes scolarisés, âgés de 11 à 23 ans, ce sont les enfants de cadres qui en bénéficient le plus fréquemment (10 %), puis les enfants d'artisans – commerçants (8 %).

Le diplôme des parents est un autre élément de différenciation entre le fait de partir ou non en séjour linguistique : aucun des enfants scolarisés entre 11 et 23 ans et dont les parents n'ont pas fait d'études n'a effectué de séjour linguistique pendant l'été 2003. À l'inverse, 9 % des enfants de cette tranche d'âge, dont un au moins des parents est diplômé du supérieur, est parti perfectionner sa maîtrise d'une langue étrangère.

## QUATRE ÉLÈVES SUR DIX FONT DES DEVOIRS DE VACANCES

Quatre jeunes scolarisés sur dix consacrent aussi du temps au travail scolaire pendant les vacances mais, à partir de l'école élémentaire, plus on avance dans la scolarité et moins les élèves travaillent pendant l'été.

**Tableau 2 – Pratique des devoirs de vacances selon le type de vacances (en %)**

Type de vacances	Préélémentaire	Élémentaire	Premier cycle	Second cycle général	Second cycle professionnel	Supérieur
Familiales*	22	49	43	38	21	37
Autres**	0	34	31	24	27	34
N'est pas parti en vacances	18	46	29	22	43	35

\* Familiales : avec ses parents ou avec un membre de sa famille

\*\* Autres : jeunes qui ne sont pas partis en vacances en famille, mais qui sont partis en colonies de vacances, séjour linguistique, club d'adolescents, avec des amis...

Source : Insee, enquête « Éducation et famille 2003 »

La classe dans laquelle entre l'élève à la rentrée suivante est le premier facteur explicatif du fait qu'un jeune fasse ou non des devoirs de vacances l'été (graphique 4). Ainsi, le travail scolaire pendant l'été concerne 59 % des élèves de l'élémentaire (du CP au CM2), 44 % des collégiens, 33 % des lycéens généraux et technologiques et 22 % des lycéens professionnels. Dans le supérieur la moyenne est à 35 % mais les disparités sont grandes selon la filière. Par contre, seulement 22 % des élèves du préélémentaire font des devoirs de vacances. À l'entrée en cours préparatoire (CP) ce sont 44 % des enfants qui ont fait des devoirs de vacances, mais c'est entre le CP et le CE1 que les élèves sont les plus

studieux : sept sur dix ont fait des devoirs pendant l'été contre deux tiers de ceux qui entrent en CE2, la moitié de ceux qui entrent en sixième ou cinquième et un tiers de ceux qui entrent en troisième ou en seconde. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture en CP, qui s'accompagne souvent d'un travail quotidien pendant l'année scolaire, est sûrement à l'origine de ce pourcentage élevé.

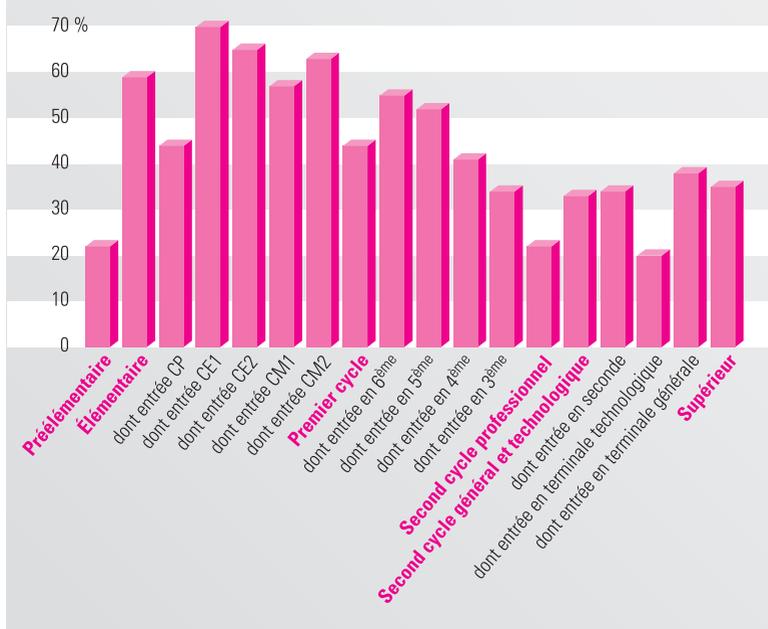
Les filles sont plus studieuses que les garçons l'été : en moyenne 44 % d'entre elles ont fait des devoirs de vacances contre 37 % des garçons. Par niveaux scolaires, les écarts selon le sexe sont très marqués globalement dans l'enseignement élémentaire (10 points), en

collège (10 points) et dans le supérieur (10 points) alors qu'en lycée les différences disparaissent. Cependant, dans l'enseignement élémentaire, l'écart n'est que de 5 points lorsque les élèves sont scolarisés en CP ou CE1.

### UNE PRATIQUE QUI CONCERNE MOINS LES ÉLÈVES EN GRANDES DIFFICULTÉS QUE LES AUTRES...

31 % des élèves qui redoublent à la rentrée 2003 étudient pendant l'été contre 44 % de ceux qui sont passés dans la classe supérieure. En moyenne, les différences entre ces deux groupes d'élèves sont plus faibles dans l'enseignement élémentaire (3 points) que dans le second degré (10 points). Ainsi un élève qui redouble son CP ne fait des devoirs de vacances que dans 37 % des cas alors que ceux qui passent en CE1 en font dans 70 % des cas et ceux qui entrent pour la première fois en CP dans 45 % des cas. Le caractère fondamental de la classe de CE1 se retrouve : le redoublant de CE1 travaille dans 67 % des cas, le même pourcentage que parmi ceux qui passent en CE2. Dans le secondaire, on voit se distinguer certains niveaux comme la sixième, quatrième ou la seconde, où le même pourcentage d'élèves étudie pendant les vacances, que l'élève redouble ou non sa classe

**Graphique 4 – Devoirs de vacances selon le niveau scolaire à la rentrée**



à la rentrée. Par contre, dans les autres niveaux les différences sont fortes : un quart des élèves qui redoublent leur cinquième travaille pendant l'été contre la moitié de ceux qui étaient l'année précédente en sixième. De façon plus générale, plus l'enfant a redoublé dans le passé, moins il étudie pendant les vacances.

Lorsqu'on met en regard le niveau scolaire de l'enfant perçu par les parents et le fait qu'il travaille ou non l'été, on constate que les jeunes qui font le moins souvent des devoirs de vacances sont ceux dont les parents pensent qu'il a de très grosses difficultés à l'école. Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement élémentaire, lorsque les parents pensent que leur enfant a de grosses difficultés, ce dernier ne fait des devoirs de vacances que dans 44 % des cas, s'ils pensent qu'il a quelques difficultés le pourcentage monte à 63 % et le taux atteint 65 % si les parents jugent que c'est un bon élève. Au total, ce sont 62 % des élèves dont les parents jugent le niveau excellent qui font des devoirs de vacances. Au-delà de l'élémentaire les différences ne sont pas marquées selon le niveau estimé sauf pour les élèves en très grosses difficultés qui font moins souvent que les autres des devoirs.

#### NOTE

2. L'implication des parents dans le suivi du travail de leur enfant n'apparaît pas liée au fait que l'enfant redouble ou non : si l'enfant redouble, les parents déclarent plus souvent ne s'occuper de lui qu'à sa demande que lorsque l'enfant ne redouble pas ; alors que, dans ce dernier cas, on a à la fois plus de parents qui disent ne pas s'occuper de lui et plus de parents qui disent suivre son travail de très près.

## ... ET QUI DÉPEND FORTEMENT DES ATTENTES DES PARENTS ET DE LEUR INVESTISSEMENT DANS LE TRAVAIL SCOLAIRE

Le fait que l'enfant fasse ou non des devoirs de vacances paraît clairement lié aux attentes des parents. Ainsi 49 % des élèves dont les parents ne sont satisfaits que s'il est en tête de classe étudient l'été contre 41 % de ceux dont les parents ne s'intéressent qu'au passage dans la classe supérieure. 43 % des élèves, que leurs parents veulent voir arriver au moins au baccalauréat, travaillent, contre 31 % des autres. Les pourcentages sont les mêmes quand les parents veulent que l'élève fasse des études supérieures.

L'investissement des parents dans le travail scolaire au cours de l'année se retrouve pendant les vacances. Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement élémentaire et au-delà, le pourcentage de jeunes qui font des devoirs de vacances apparaît lié à l'attitude des parents envers le travail scolaire à la maison : plus les parents déclarent qu'il faut suivre le jeune de près, plus celui-ci travaillera l'été. De même, au-delà des déclarations, c'est quand les parents disent qu'ils suivent de près le travail scolaire que l'élève passe le plus souvent des vacances studieuses : en moyenne six sur dix, contre un tiers de ceux dont les parents disent ne pas s'occuper des devoirs. Ce résultat se retrouve pour les élèves qui redoublent, avec des pourcentages moins élevés : 46 % des redoublants dont les mères disent suivre de près leur enfant font des devoirs de vacances contre 12 % des redoublants dont les mères disent de

ne pas s'occuper<sup>2</sup>. Enfin, lorsque les parents consacrent du temps à l'aide au travail scolaire pendant l'année, les enfants font plus souvent des devoirs de vacances.

Lorsque les parents ont le sentiment d'être parfois dépassés pour aider leurs enfants dans leur travail scolaire, ces derniers font moins souvent des devoirs de vacances que lorsque les parents déclarent avoir les connaissances nécessaires : 27 % contre 54 %.

46 % des élèves dont la mère a choisi de ne pas travailler le mercredi ont consacré du temps au travail scolaire pendant les vacances contre 32 % pour les autres enfants. L'écart est encore plus élevé lorsque c'est le père qui fait ce choix : 57 % contre 37 %.

Les hiérarchies sociales associées à la réussite des élèves (*cf.* Jarousse J.-P. et Leroy-Audouin C. et Levasseur J., Andrieux V. et Chollet-Remvikos P.) se retrouvent dans le lien avec le fait de faire ou non des devoirs de vacances, mais elles peuvent être très différentes et même s'inverser selon la classe où entre l'élève. Si on se restreint aux élèves de l'élémentaire, du premier cycle et du secondaire général et technologique, ce sont, en moyenne, les enfants dont le père est cadre ou enseignant qui font le plus souvent des devoirs de vacances : plus de la moitié d'entre eux contre 45 % de ceux dont le père est employé ou ouvrier. Ainsi, 64 % des enfants de cadres font des devoirs avant leur entrée en CP contre 29 % des enfants d'employés ; par contre la situation s'inverse à l'entrée en CE1 : 90 % des enfants d'employés font des devoirs contre 79 % des enfants de cadres. On peut penser que les parents cadres préparent

leurs enfants à l'apprentissage de la lecture. À l'entrée en sixième ce sont 86 % des enfants d'enseignants qui ont travaillé l'été contre 40 % des enfants d'employés et 54 % des enfants de cadres. Les écarts sont un peu moins marqués selon la catégorie socioprofessionnelle des mères mais suivent la même hiérarchie sociale.

Le diplôme apporte une information plus intéressante car il met en évidence le rôle très négatif du fait de ne pas en posséder : il y a moins de différence entre un jeune dont les parents possèdent un diplôme de type CAP-BEP et celui dont les parents ont un diplôme supérieur qu'entre un jeune dont les parents ne sont pas diplômés et celui dont les parents ont un diplôme de type CAP-BEP. Ainsi, seuls 37 % des élèves dont le père est sans diplôme font des devoirs de vacances contre 51 % de ceux dont les parents ont un diplôme de type CAP-BEP et 61 % de ceux dont le père a un diplôme supérieur.

Le fait que l'enfant travaille pendant l'été croît avec le niveau du diplôme possédé par le père et ceci quel que soit le cycle d'enseignement où se situe le jeune. Par contre, s'agissant du diplôme de la mère, la situation évolue en cours de scolarité : dans l'enseignement élémentaire, on trouve la même proportion de jeunes qui font des devoirs de vacances parmi ceux dont la mère possède un diplôme de type CAP-BEP que parmi ceux dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur long. Cependant, à l'entrée en CP, 67 % des enfants dont la mère est diplômée du supérieur long ont travaillé pendant l'été contre 44 % de ceux dont la mère est titulaire d'un CAP-BEP, proportions qui s'inversent à l'entrée en CE1 où ce sont 81 % de

ces derniers qui ont fait des devoirs de vacances contre 69 % des premiers. Néanmoins, des différences apparaissent dans la suite de la scolarité : en second cycle général 35 % des enfants dont la mère est titulaire d'un CAP-BEP travaillent l'été contre 42 % de ceux dont la mère est diplômée du supérieur long. Ce résultat est à rapprocher de celui de l'article de M. Gouyon sur un fort investissement dans le travail scolaire des mères les moins diplômées, surtout dans l'enseignement élémentaire.

Les enfants dont la mère est au foyer étudient moins souvent l'été : 37 % d'entre eux contre 41 % pour les autres enfants. Ce résultat persiste même si on contrôle la catégorie socioprofessionnelle passée de la mère, sauf pour les mères employées où l'écart n'est pas significatif.

Ce sont les jeunes qui partent en vacances qui font le plus souvent des devoirs de vacances : 41 % d'entre eux contre 32 % de ceux qui ne partent pas. Selon le niveau scolaire, les comportements sont quelque peu différents. Les enfants du préélémentaire et de l'élémentaire qui partent en vacances dans la famille font plus souvent des devoirs de vacances que ceux qui partent avec leurs parents exclusivement (51 % contre 43 % dans le second cas). Seuls 36 % de ceux qui ne partent pas consacreront une partie de leurs vacances d'été aux devoirs contre 47 % de ceux qui partent. Au collège et au lycée, les trois quarts de ceux qui ne partent pas en vacances l'été ne font pas de devoir de vacances tandis qu'ils ne sont plus que 45 % parmi ceux qui partent en famille ou avec leurs parents. Quel que soit le niveau d'études, la pratique est plus élevée lorsque l'enfant part en vacances

dans un cadre familial (avec ses parents ou d'autres membres de sa famille) que lorsqu'il ne part que dans un cadre collectif ou lorsqu'il ne part pas du tout (*tableau 2*). L'écart s'amenuise au fur et à mesure que le jeune avance dans le cursus scolaire jusqu'à ne plus être significatif dans l'enseignement supérieur. Les trois quarts des étudiants qui occupent un job d'été n'étudient pas, contre un peu moins de la moitié de ceux qui ne travaillent pas pendant l'été.

Faire des devoirs de vacances n'apparaît que très peu lié aux revenus des parents : il n'y a que peu de différences dans les pourcentages de jeunes qui travaillent selon la tranche de revenus à laquelle appartient la famille, sauf pour la tranche la plus élevée (plus de 68 000 euros par an), où près d'un jeune sur deux fait des devoirs de vacances contre quatre sur dix en moyenne dans les autres familles. Cependant le lien entre le revenu et le fait de faire des devoirs de vacances est plus fort en collège que dans l'enseignement élémentaire ou en lycée.

## **L'INITIATIVE VIENT RAREMENT DES ENSEIGNANTS SAUF POUR LES REDOUBLANTS**

Plus on avance dans la scolarité et plus les parents déclarent que l'initiative des devoirs de vacances vient de l'enfant : 28 % dans l'enseignement élémentaire, 36 % en collège mais 69 % en lycée général et technologique, 71 % en lycée professionnel et 92 % dans l'enseignement supérieur. Cependant, en préélémentaire, dans près d'un cas sur deux, les parents répondent à l'enquête que c'est l'enfant qui a demandé de travailler, les devoirs de

vacances s'apparentant souvent à des jeux (graphique 5). Au total, l'initiative vient dans 47 % des cas de l'enfant, dans 48 % des parents et dans 5 % d'un enseignant.

Comme toujours, les filles apparaissent plus engagées : une fille a plus souvent l'initiative (54 % des cas) qu'un garçon (39 %). L'écart entre les deux sexes est particulièrement élevé en collège : seuls 23 % des garçons qui ont travaillé l'été l'ont fait de leur propre initiative contre 46 % des filles.

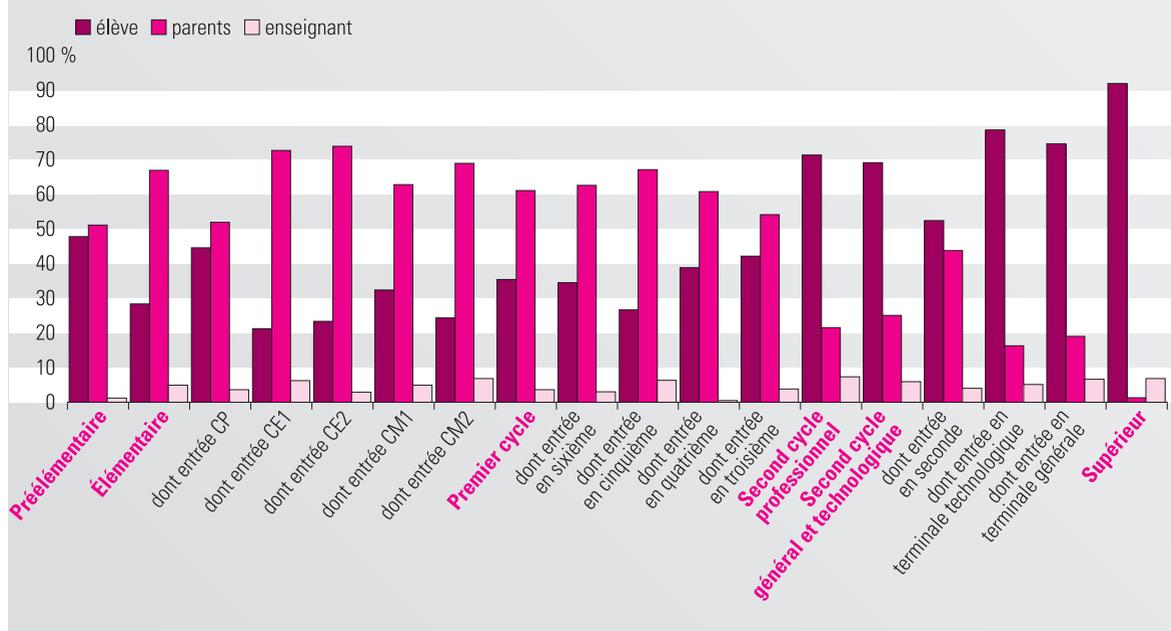
L'initiative vient davantage des enseignants lorsque l'élève vient de redoubler : dans 22 % des cas contre 4 % pour les non-redoublants. Ce résultat est particulièrement clair dans l'enseignement élémentaire (l'initiative vient d'un enseignant dans 34 % des cas contre 4 % pour les non-redoublants), en second cycle général ou technologique (21 % contre 5 % pour les non-redoublants) mais concerne également 17 % des cas en premier cycle contre 3 % pour les non-redoublants. En particulier, 42 %

des redoublants du CP qui font des devoirs de vacances (37 % d'entre eux) le font sur le conseil d'un enseignant, comme un tiers des redoublants de CE1 et la moitié des redoublants de CM2. Malheureusement on ne sait pas si les redoublants qui n'ont pas étudié l'été y avaient été incités ou non par leurs professeurs. Il apparaît clairement qu'un redoublant qui fait des devoirs de vacances le fait moins souvent qu'un non-redoublant sur son initiative personnelle (33 % des cas contre 47 %) sauf en collège où il le décide dans 39 % des cas contre 35 % pour les non-redoublants. Enfin, il est un peu moins souvent poussé par ses parents (45 % des cas contre 48 % pour les non-redoublants).

Ce sont les pères enseignants qui déclarent le moins souvent avoir pris l'initiative des devoirs de vacances, mais ce sont également leurs enfants qui étudient le plus l'été suite à des conseils de professeurs. Les différences sont plus marquées selon la catégorie socioprofession-

nelle de la mère : les mères cadres prennent l'initiative des devoirs de vacances dans 60 % des cas contre 47 % des cas pour les mères ouvrières et 42 % pour les mères enseignantes. Mais les différences selon la profession de la mère prennent de plus en plus de poids au fur et à mesure que l'on progresse dans la scolarité : lorsque l'enfant est scolarisé en premier cycle, 68 % des mères cadres et 71 % des mères enseignantes l'ont poussé à travailler contre 48 % des mères ouvrières, alors que dans l'enseignement élémentaire les pourcentages respectifs sont 71 %, 59 %, et 64 %. Quand l'enfant travaille l'été, ce sont 42 % des mères sans diplôme, la moitié des mères diplômées d'un CAP-BEP et 54 % des mères avec un diplôme du troisième cycle qui ont pris l'initiative du travail. Ces comportements, assez semblables en moyenne, correspondent à de fortes différences selon le cursus : en second cycle général et technologique seulement 5 % des mères

**Graphique 5 – Personnes à l'initiative des devoirs de vacances**



sans diplôme et 11 % des mères titulaires d'un CAP-BEP ont poussé leur enfant à faire des devoirs de vacances contre 49 % des mères diplômées du troisième cycle, alors que dans l'enseignement élémentaire les pourcentages respectifs sont 66 %, 65 % et 58 %. Par contre, le poids des enseignants dans la décision de l'enfant de travailler est plus élevé pour les mères peu diplômées.

De façon logique, quand les parents ne s'occupent de l'enfant pendant l'année scolaire que lorsque ce dernier le demande, l'initiative des devoirs scolaires d'été vient essentiellement des élèves. Par contre, quand les parents déclarent s'occuper de très près du travail scolaire ce sont eux qui, dans deux tiers des cas, ont décidé des devoirs de vacances de leur enfant. Enfin, à l'entrée au CE1, ce sont sept parents sur dix qui ont incité leur enfant à travailler.

## C'EST ESSENTIELLEMENT POUR RÉVISER LES ACQUIS QUE L'ENFANT FAIT DES DEVOIRS DE VACANCES

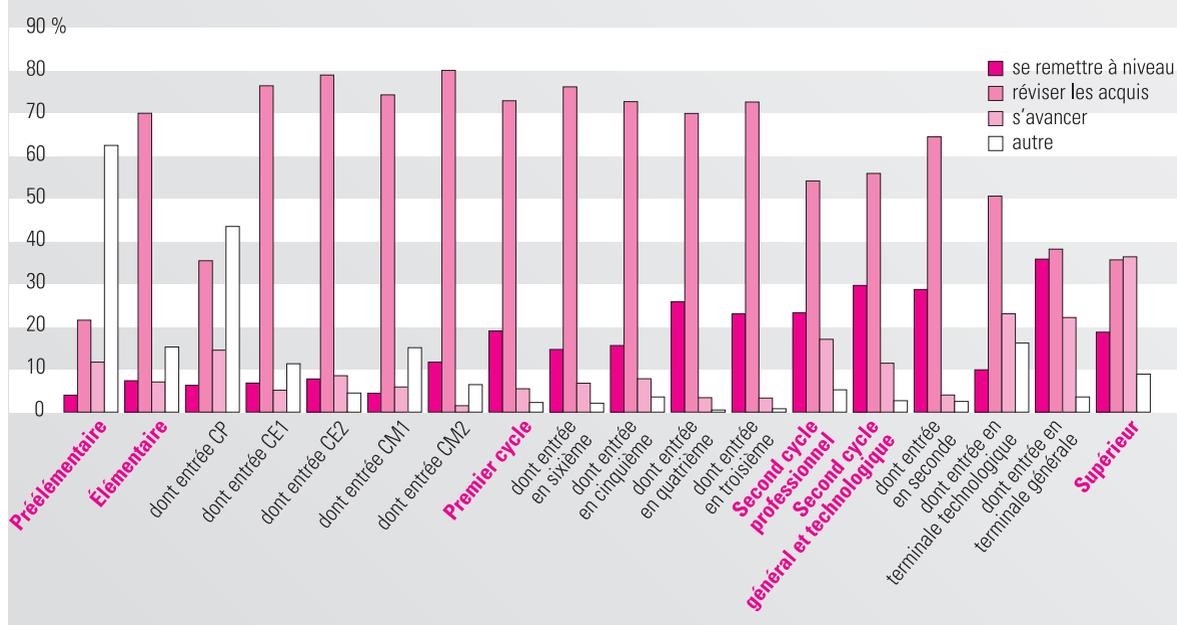
Quand l'enfant a fait des devoirs de vacances, c'est essentiellement pour réviser les acquis de l'année précédente (63 % des cas), pour se remettre à niveau dans certaines matières (16 %), pour s'avancer (12 %) et pour d'autres raisons non précisées (9 %) (graphique 6).

Les objectifs poursuivis ne sont pas très différents entre filles et garçons, si ce n'est que les filles le font un peu plus que les garçons pour s'avancer. Lorsque les redoublants ont travaillé, c'est dans quatre cas sur dix pour se remettre à niveau (contre 15 % pour les non-redoublants) et dans six cas sur dix pour réviser leurs acquis, ceci, que l'initiative ait été prise par l'enfant ou les parents. Par contre, lorsque c'est sur le conseil d'un enseignant que le redoublant a fait des devoirs de

vacances, les parts respectives s'inversent : pour six redoublants sur dix il s'agissait de se remettre à niveau et pour quatre sur dix de réviser.

Les objectifs sont différents selon le cursus suivi et selon l'origine du travail. Lorsque c'est l'élève qui a décidé de travailler, c'est plus que dans les autres cas soit pour s'avancer (18 %), soit pour d'autres raisons non précisées (21 %, essentiellement élèves du préélémentaire). En particulier, le pourcentage de ceux qui étudient pour réviser est moins élevé que dans les autres cas (47 %). Lorsque ce sont les parents qui prennent l'initiative, l'élève fait des devoirs de vacances plus souvent pour réviser les acquis (73 % des cas) et lorsque c'est un enseignant qui est à l'origine des devoirs de vacances, les devoirs sont faits dans un quart des cas pour se remettre à niveau et dans une même proportion pour s'avancer. Quand les élèves sont en préélémentaire ou entrent juste en CP, les devoirs de vacances ont des raisons autres que strictement

Graphique 6 – Motivations des devoirs de vacances selon le niveau de cursus scolaire



scolaires. Par contre, dans l'enseignement élémentaire, la principale raison est la révision des acquis (70 % des cas). Cette raison reste toujours majoritaire jusqu'à la fin du second degré, mais, plus on avance dans la scolarité et plus l'objectif de se mettre à niveau prend de l'importance (30 % des cas au lycée contre 56 % pour la révision). Le fait de vouloir s'avancer prend également du poids dans le second cycle et surtout dans le supérieur : pendant l'été qui précède l'entrée en terminale, un élève sur cinq qui fait des devoirs de vacances déclare s'avancer pour l'année scolaire suivante. À l'entrée en CP, ce sont également 15 % des devoirs d'été qui avaient pour objectif de prendre de l'avance, on peut penser à l'apprentissage de la lecture. Dans le premier cycle, que l'initiative des devoirs ait été prise par l'enfant ou les parents, ils servent dans plus de sept cas sur dix à réviser. Par contre, lorsque le conseil vient d'un enseignant il s'agit dans 28 % des cas d'une remise à niveau et

dans 31 % d'une volonté de s'avancer. Dans le second cycle général ou technologique, si l'élève a pris l'initiative, c'est dans deux tiers des cas pour réviser alors que lorsqu'il s'agit des parents, les devoirs servent dans la moitié des cas à réviser et dans l'autre moitié à se remettre à niveau. Le travail d'été encouragé par un enseignant a pour but de se remettre à niveau dans 61 % des cas et de s'avancer dans 27 %.

C'est lorsque le père est enseignant que la proportion d'élèves qui travaillent pour s'avancer pour l'année suivante est la plus importante (un sur cinq). Le phénomène est particulièrement marqué en préélémentaire : les élèves du préélémentaire qui font des devoirs de vacances le font dans 43 % des cas pour s'avancer lorsqu'ils sont enfants d'enseignants contre 10 % s'ils sont enfants de cadres ou d'ouvriers et 7 % s'ils sont enfants d'employés. Les enfants d'ouvriers ou d'employés étudient l'été plus souvent pour réviser (plus de six sur dix contre la moitié

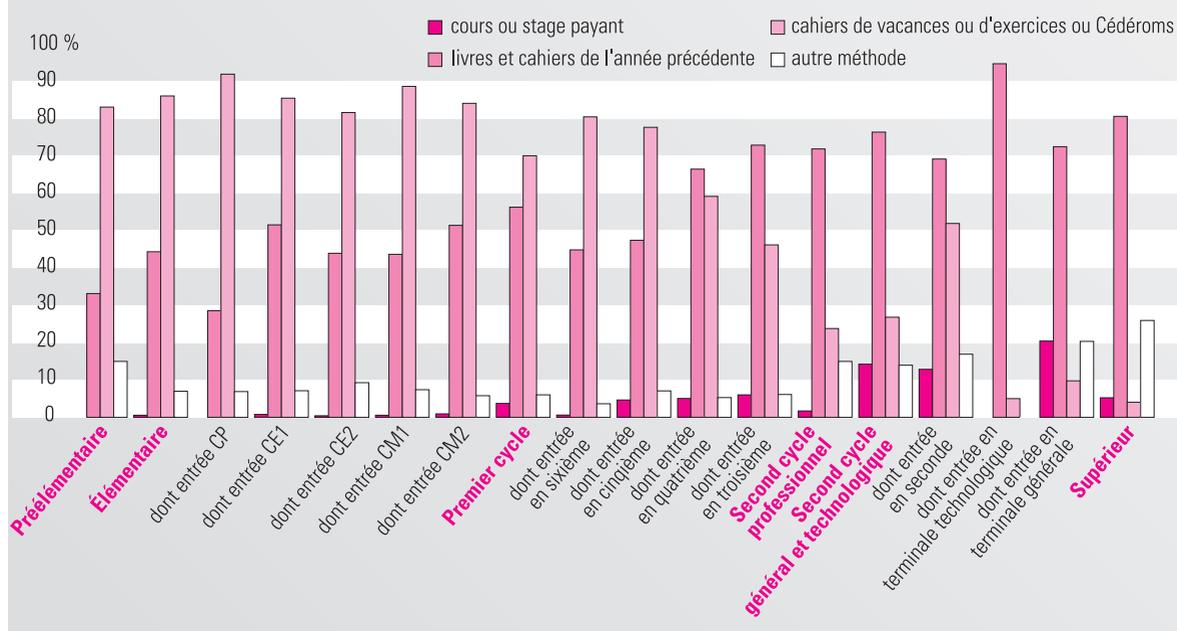
des enfants d'enseignants). Les différences sont du même ordre selon la catégorie socioprofessionnelle de la mère.

Lorsque la mère ou le père déclare ne pas s'occuper du travail scolaire ou ne le faire qu'à la demande de l'enfant, le pourcentage d'enfants qui travaillent pour s'avancer est le plus élevé. Par contre, lorsque la mère ou le père suit le travail scolaire de très près, les trois quarts des devoirs de vacances ont pour but la révision.

## LES CAHIERS DE VACANCES NE SONT FINIS QUE DANS QUATRE CAS SUR DIX

61 % des parents ont acheté des cahiers de vacances ou d'exercices ou des cédéroms, mais de moins en moins lorsque leur enfant progresse dans sa scolarité : 84 % en préélémentaire, 86 % dans l'élémentaire, 70 % en premier cycle mais seulement 24 % en second cycle professionnel, 27 %

Graphique 7 – Méthodes utilisées pour les devoirs selon le niveau de cursus scolaire



en second cycle général et technologique (mais encore 51 % pour l'entrée en seconde) et 4 % dans le supérieur (*graphique 7*). Ces cahiers sont achetés autant pour les filles que pour les garçons. Ils sont en moyenne autant achetés par les parents de redoublants que de non-redoublants, sauf dans le second cycle général où la moitié des parents de redoublants en acquièrent contre un quart des parents de non-redoublants. Si 71 % des familles dont le père est employé achètent des cahiers de vacances ou d'exercices à leurs enfants, ce sont 64 % des pères ouvriers, 59 % des pères cadres et 45 % des enseignants qui le font. Les différences ne sont pas marquées selon la profession de la mère sauf pour les enseignantes, qui en achètent moins souvent que les autres tout en en acquérant dans près d'un cas sur deux (45 %) et dans 80 % des cas dans l'enseignement élémentaire.

Ces cahiers n'ont pas été utilisés par les élèves dans 3 % des cas, ont été utilisés mais pas terminés dans 58 % des cas et n'ont été vraiment utilisés jusqu'au bout que par 39 % des élèves. En préélémentaire, seuls 39 % des jeunes les finissent, dans l'enseignement élémentaire 41 %, en collège 35 % et en lycée 45 %. Les filles les finissent plus souvent que les garçons. Les redoublants les finissent moins souvent que les autres. Les enfants dont le père est cadre ou enseignant les terminent dans plus d'un cas sur deux à la différence des autres enfants. Enfin, ces cahiers de vacances sont plus souvent terminés lorsqu'ils servent à s'avancer (49 % des jeunes les finissent) que lorsqu'ils servent à réviser les acquis (le pourcentage baisse à 38 %) ou à se remettre à niveau (31 %).

## DES SUPPORTS DE TRAVAIL DIFFÉRENTS SELON LE BUT POURSUIVI

Ces cahiers de vacances et d'exercices servent dans 64 % des cas à réviser l'année scolaire précédente, dans 12 % des cas à se remettre à niveau et dans 8 % des cas à s'avancer. Plus on avance dans la scolarité et plus ils servent à se remettre à niveau dans certaines matières (38 % des cas dans le second cycle général et technologique).

Autre méthode de travail, l'utilisation des livres et cahiers scolaires de l'année précédente concerne 56 % des élèves ayant fait des devoirs de vacances, et de plus en plus lorsqu'on progresse dans la scolarité : 33 % des cas en préélémentaire, 44 % en élémentaire, 56 % en premier cycle (73 % pour l'entrée en troisième), 72 % dans le second cycle professionnel, 77 % dans le second cycle général et technologique et 81 % dans le supérieur. Les filles utilisent plus souvent leurs anciens cours (62 %) que les garçons (55 %), les enfants d'ouvriers (62 %) que les enfants de cadres (47 %) ou d'enseignants (52 %). Ces cahiers servent à réviser dans 60 % des cas, dans 19 % des cas à se remettre à niveau et dans 13 % des cas à s'avancer. Les cahiers scolaires de l'année précédente sont plus utilisés par ceux qui redoublent que par les autres (77 % contre 58 %).

Enfin, en moyenne, seuls 3 % des enfants qui ont étudié l'été ont pris des cours payants ou ont fait un stage payant mais ce pourcentage augmente au cours de la scolarité pour les élèves qui suivent un cursus général : 6 % des élèves entrant en troisième, 13 % de ceux entrant en

seconde, 18 % de ceux entrant en première générale, 20 % de ceux entrant en terminale générale et 20 % de ceux entrant en classes préparatoires aux grandes écoles. Ce sont 6 % des enfants de cadres qui sont en moyenne dans ce cas et 4 % des enfants d'enseignants contre 2 % des enfants d'employés ou d'ouvriers. Ces stages servent dans près de la moitié des cas à se remettre à niveau, dans un tiers de cas à réviser et dans un cas sur dix à s'avancer. Ce sont 7 % des redoublants qui ont suivi un stage contre 3 % des non-redoublants. Cet écart reste élevé dans l'enseignement élémentaire (6 % contre 0 %) et dans le premier cycle (8 % contre 3 %) mais s'inverse dans le second cycle général et technologique : 12 % des redoublants ont suivi un stage contre 14 % des non-redoublants.

Enfin, 11 % des élèves utilisent d'autres méthodes non précisées, essentiellement dans le supérieur. Mais les élèves peuvent combiner ces outils. Au total, parmi les élèves qui travaillent pendant leurs vacances, 34 % utilisent uniquement des cahiers de vacances ou d'exercices, 25 % uniquement leurs cahiers de l'année précédente, 4 % leurs cahiers et d'autres moyens non précisés, 24 % à la fois leurs cahiers de l'année précédente et des cahiers de vacances ou d'exercices ; les autres élèves utilisent différentes combinaisons de moyens mais ne représentent, dans chaque cas, que de faibles pourcentages.

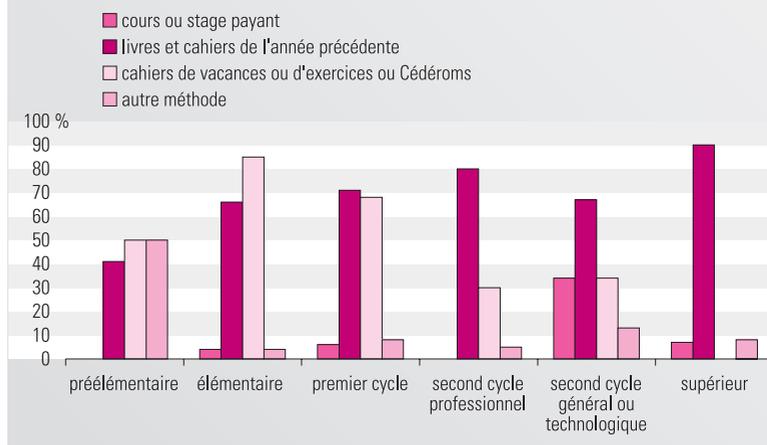
Les méthodes retenues sont différentes selon le but recherché. Pour se remettre à niveau, les élèves utilisent leurs cours de l'année précédente dans 72 % de cas, des cahiers de vacances ou d'exercices dans

48 % des cas et des stages dans 11 % des cas, les méthodes se combinant souvent (*graphique 8*). Pour réviser, 66 % des élèves ont recours aux cahiers de vacances ou d'exercices et 57 % aux cahiers scolaires. Mais les différences sont fortes selon le moment du cursus scolaire (*graphique 9*). Ainsi, pour se remettre à niveau, les élèves de l'élémentaire utilisent pour deux tiers leurs cahiers scolaires et pour 85 % des cahiers de vacances ou d'exercices alors que, dans le second cycle général et technologique, un tiers des élèves suivent un stage, deux tiers emploient leurs cahiers scolaires et un tiers seulement utilisent des cahiers de vacances ou d'exercices. Pour réviser, plus on progresse dans le cursus scolaire et moins on utilise les cahiers de vacances ou d'exercices mais plus on utilise les cahiers scolaires.

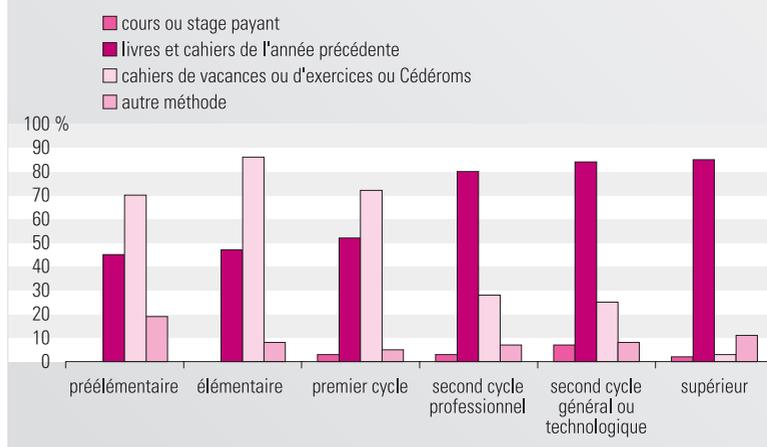
## UNE IMPLICATION DES PARENTS DIFFÉRENTE SELON LE PARCOURS DE L'ENFANT ET SON SEXE

Seuls 37 % des parents ne sont pas intervenus dans le travail de leur enfant, 23 % l'ont fait à sa demande et 40 % l'ont vraiment surveillé et aidé. Mais plus l'élève progresse dans sa scolarité, moins les parents interviennent : s'ils ne sont que 13 % à laisser l'enfant travailler seul dans l'enseignement élémentaire, ils sont un tiers en premier cycle et trois quarts en second cycle. De même, si six parents sur dix surveillent de près le travail de leur enfant en élémentaire, ils ne sont plus que quatre sur dix en premier cycle, un sur dix en second cycle et un sur cent dans le supérieur.

**Graphique 8 – Méthodes utilisées pour se remettre à niveau**



**Graphique 9 – Méthodes utilisées pour réviser**



Les garçons sont plus encadrés que les filles : 47 % des parents aident et surveillent leurs fils contre 33 % quand il s'agit d'une fille. Les différences selon la profession des parents ou leurs diplômes ne sont pas très marquées mais il faut se souvenir que ces résultats concernent la seule population des parents dont les enfants font des devoirs d'été. Cependant les pères employés ou ouvriers disent intervenir de plus près en surveillant et aidant leur enfant que les pères cadres ou enseignants.

Lorsque l'élève a redoublé et qu'il étudie l'été, les parents suivent de plus près son travail : 44 % le surveillent et l'aident contre 37 % quand il n'a pas redoublé. Mais ce pourcentage

est le même dans les deux cas dans le premier cycle alors que 27 % des parents continuent à aider leur enfant quand il a redoublé dans le second cycle général et technologique contre 9 % quand il n'a pas redoublé.

Comme on pouvait s'y attendre, quand l'initiative des devoirs de vacances vient de l'élève, les parents surveillent moins (14 %) que quand ils sont eux-mêmes à l'origine du travail (64 %). Les parents n'interviennent pas dans 60 % des cas quand le travail sert à s'avancer, dans 48 % des cas quand il sert à se remettre à niveau et dans 33 % des cas quand il sert à réviser. Les parents suivent de près le travail lorsqu'il s'agit de cahiers de vacances ou d'exercices, mais ce type de méthode concerne

également des élèves plus jeunes, donc plus suivis. Cependant, même en contrôlant le niveau scolaire où se situe l'élève, ce résultat demeure.

## UNE PRATIQUE EFFICACE, SELON LES PARENTS

Lorsque l'élève a travaillé pour se remettre à niveau, les devoirs de vacances lui ont permis de progresser dans 74 % des cas (17 % n'ont pas eu d'effet et, dans 9 % des cas, les parents ne tranchent pas). Les parents déclarent plus de résultats positifs pour les garçons que pour les filles. Le travail d'été des redoublants ne leur permet de progresser que dans 60 % des cas en moyenne contre 75 % pour les non-redoublants. Dans le second cycle général ou technologique, les devoirs de vacances ont été jugés efficaces par les parents lorsque leur enfant redoublait dans près de neuf cas sur dix, contre quatre cas sur dix dans l'enseignement élémentaire.

Lorsque l'élève a pris des cours payants pour se remettre à niveau ou progresser, les parents pensent qu'il a progressé dans 83 % de cas, quand il a utilisé ses cahiers et livres de l'année scolaire dans 76 % des cas et enfin dans 68 % des cas quand il a utilisé des cahiers de vacances ou d'exercices. Mais, lorsque l'élève a terminé les cahiers de vacances ou d'exercices achetés pour se remettre à niveau (un tiers des cas), ils sont jugés efficaces dans 83 % des cas contre 61 % quand il ne les termine pas.

Cette hiérarchie, en termes d'appréciation de l'efficacité des devoirs selon la méthode, est conservée quelle que soit la position dans le cursus scolaire, sauf dans l'élémentaire où les stages sont jugés inefficaces dans 71 % des cas mais concernent

peu d'élèves. On retrouve le même classement en termes d'efficacité selon le support si les devoirs ont été entrepris pour s'avancer.

Dans l'enseignement élémentaire, le travail a été jugé d'autant plus efficace que c'est l'élève qui en a pris l'initiative et qu'il a travaillé seul. Par contre, dans le premier et second cycle, les parents jugent que le travail de remise à niveau a été plus efficace lorsqu'ils se sont impliqués en surveillant ou en aidant l'élève.

## À CHAQUE CLASSE, SES DEVOIRS DE VACANCES

Au total, si on effectue une analyse des données sur les jeunes qui ont fait des devoirs de vacances, c'est leur position dans le cursus scolaire qui les différencie le plus. Ainsi, d'un côté les élèves de l'élémentaire et du collège travaillent l'été principalement sur l'initiative de leurs parents et sous leur surveillance, pour réviser et ils utilisent des cahiers de vacances ou d'exercices. D'un autre côté, les

élèves du second cycle et du supérieur prennent plus souvent eux-mêmes l'initiative des devoirs, travaillent seuls pour s'avancer, le plus souvent avec leurs anciens cahiers scolaires. Un autre groupe est celui des enfants du préélémentaire, qui font des devoirs de vacances pour des raisons autres que strictement scolaires. Enfin un groupe constitué plutôt de redoublants et faisant des devoirs de vacances, plus fréquemment poussés par leurs enseignants, pour se remettre à niveau en utilisant leurs cahiers scolaires et/ou des stages.

Si le fait de partir ou non en vacances apparaît donc ainsi socialement et économiquement marqué, le fait de faire des devoirs de vacances apparaît moins lié au milieu socio-économique du jeune. En tout cas, les résultats désormais classiques d'un élargissement d'écart social de réussite lors des vacances d'été ne peuvent entièrement s'expliquer par un recours aux devoirs de vacances très différent selon les milieux familiaux ; d'autres explications doivent être cherchées.

### Remarques méthodologiques sur les taux de départs en vacances

La mesure du départ en vacances dans cet article n'est pas la même que celle utilisée par les publications de l'INSEE. Ainsi, dans l'enquête vacances de l'INSEE, apparaît une contrainte sur le nombre de nuitées passées en dehors du domicile, ce qui n'est pas le cas ici. On ne peut donc comparer les deux indicateurs.

#### À LIRE

Genlot S. « Les pratiques familiales en matière de vacances et de loisirs estivaux des enfants : déterminants sociologiques et économiques », *Les Notes de l'Irédus*, 00/2, juillet 2000.

Gouyon M. « L'aide aux devoirs apportée aux parents », *INSEE première* n° 996, décembre 2004.

Jarousse J.-P. et Leroy-Audouin C. « Trêve estivale et compétition scolaire », *Les Notes de l'Irédus*, 01/3, mars 2001.

Levasseur J., Andrieux V. et Chollet-Remvikos P., « Avant et après les vacances : évolution des acquis des élèves », *Note d'Information* n° 02-34, juillet 2002, MEN-DEP.

Rouquette C. « Départs en vacances : la persistance des inégalités », *Économie et Statistique* n° 345, 2001.